

UE/OMC : DÉUNION DES MINISTRES EUROPÉENS SUR LES NORMES SOCIALES

Les ministres du Commerce extérieur de l'Union européenne, réunis le 1er octobre à Florence, ont tenté d'élaborer la stratégie de l'UE en vue de la ministérielle de l'OMC à Seattle. Ils ont notamment eu à aborder la question de savoir comment les droits des travailleurs pouvaient être liés aux règles du commerce mondial. Cinq États membres, dont la France et l'Allemagne, ont prôné un débat spécialement consacré aux normes sociales sous les auspices de l'Organisation mondiale du commerce, mais ils ont été contredits par les autres États soucieux, à l'instar du Royaume-Uni et de l'Italie, de ménager les pays en voie de développement dont le soutien au cycle du millénaire est déjà loin d'être acquis. Les ministres ont néanmoins appuyé le projet de l'UE de lancer des négociations commerciales couvrant une série impressionnante de secteurs et s'étendant sur trois années. Après la réunion de Florence, le commissaire européen au Commerce extérieur Pascal Lamy a laissé entendre que l'UE pourrait accepter de faire de nouvelles concessions dans le domaine du commerce agricole.

La réunion de Florence devait en principe aboutir à un document de l'UE sur la ministérielle de Seattle, où l'UE prévoit le lancement de son fameux cycle du millénaire de négociations de libéralisation des échanges. Mais ce document que les ministres des Affaires étrangères devraient adopter lors de leur Conseil Affaires générales du 11 octobre à Luxembourg, est loin d'être prêt. Le document rédigé par la présidence finlandaise du Conseil des ministres de l'UE précise que l'Union soutient la protection des droits fondamentaux des travailleurs mais sans en préciser les modalités. Il indique que l'OMC devrait encourager des incitations positives pour promouvoir les normes sociales, et préconise un dialogue permanent entre l'OMC et l'Organisation internationale du Travail (OIT) sur les questions pertinentes liées au commerce et aux droits des travailleurs.

Les ministres sont restés divisés quant à la manière de décrire l'approche des questions liées au travail par l'OMC. L'Allemagne s'est jointe à la Suède, l'Autriche, le Danemark, la Belgique et la France pour demander la constitution d'un groupe spécial de l'OMC chargé d'examiner les moyens de lutter contre l'esclavagisme dont le travail des enfants, mais d'autres États membres et la Commission européenne craignent de heurter les pays en développement dont le soutien est indispensable pour lancer le cycle du millénaire. Le ministre italien du Commerce **Piero Fassino**, qui semblait dans un premier temps favorable à l'inclusion des questions liées au travail dans le cycle du millénaire, s'est ravisé en ajoutant que l'UE devait aussi se tourner vers les préoccupations des pays les moins développés de l'OMC qui craignent que les normes sociales de l'OMC soient utilisées par les pays plus riches comme une forme de protectionnisme. Le projet de document de la Présidence trace une ligne, soulignant l'exemple du programme communautaire d'incitation qui élargit l'accès à son marché pour les produits des pays en développement qui respectent certaines normes sociales.

Ce texte propose également des approches unilatérales et fondées sur la sanction face aux violations de droits des travailleurs et indique que l'avantage comparatif des pays en développement à faible coût salarial ne doit pas être remis en question. Lors de sa première conférence de presse depuis sa nomination au poste de commissaire au Commerce, Pascal Lamy a déclaré ne pas vouloir donner l'impression aux pays en développement de tenter d'ériger des barricades et un protectionnisme social. Il a promis un vaste dialogue avec toutes les parties, des pays en développement aux organisations non gouvernementales. Il a également promis que le cycle du millénaire «*ne ressemblera pas à l'Uruguay Round*» du GATT qui a été ressenti comme dominé par l'UE et les États-Unis.

Investissement

Pascal Lamy s'est dit favorable à des négociations multilatérales sur les investissements. La position actuelle de l'UE est que ces négociations doivent englober les 134 membres de l'OMC. Le commissaire a jugé qu'il serait erroné de s'embarquer dans une tentative ambitieuse vu l'échec à l'OCDE. Un cadre global relatif aux investissements est une des premières priorités de l'UE, a-t-il reconnu, mais il se pourrait que l'OMC ne soit pas encore prêt pour cela. Selon le projet finlandais, les négociations relatives aux investissements devraient avoir pour objectif d'instaurer un climat de stabilité pour l'IDE en tenant compte des préoccupations des pays pauvres. De nombreux responsables estiment à présent que des négociations sur l'investissement - comme l'idée de l'UE d'ajouter la politique de concurrence à l'ordre du jour de l'OMC - seront trop à digérer pour les membres de l'OMC: ils feront partie des premiers thèmes qui devraient être abandonnés si le cycle du millénaire est accepté.

L'échec à l'OMC s'explique notamment par le fait que Paris se soit opposé à ce que la France considérait comme une menace pour l'exception culturelle (qui lui permet de subventionner son industrie cinématographique). Pascal Lamy a annoncé le maintien de cette exception culturelle. Le secrétaire d'État français au Commerce extérieur **François Huwart** a ajouté que Paris «*sera très ferme*» en ce qui concerne l'exception culturelle. Même avis du Président **Jacques Chirac** qui a déclaré à Madrid, le 4 octobre, que les créations culturelles ne relèvent pas des négociations commerciales. Prônant un front méditerranéen en faveur de l'exception culturelle, il a déclaré: «*Décidément non, la création ne sera jamais n'importe quelle marchandise*». Pour lui, la mission de la France consiste à «*civiliser la mondialisation, pour que l'extraordinaire développement des échanges ne signifie pas l'uniformisation de nos cultures et de nos modes de vie*».

Nouvelle réforme de la PAC?

Pascal Lamy a créé la surprise en suggérant que l'UE pourrait devoir accepter de nouvelles réformes de son agriculture lors du prochain Cycle de négociations. Le train de réformes, notamment agricoles, de l'Agenda 2000 n'a été accepté que cette année par les dirigeants de l'Union, dont bon nombre jugent utile de mettre en oeuvre de nouvelles réformes dans le cadre du cycle du millénaire. L'agriculture est un des secteurs incontournables dont l'OMC devra obligatoirement débattre en 2000, et l'UE semble résignée à

l'objectif à long terme de réduction progressive et substantielle du soutien et de la protection du secteur. Si les responsables français ont indiqué que ces réformes de l'Agenda 2000 suffisaient pour que l'UE participe aux négociations de l'OMC, M. Lamy considèrent qu'elles constituent le point de départ des négociations agricoles.

Sur un point spécifique dans le domaine agricole, le différend UE/États-Unis concernant le régime communautaire d'importations de bananes, Pascal Lamy a déjà demandé une série d'options en vue d'un règlement de la question. L'OMC a tranché, l'an dernier, au détriment de l'UE dont certains aspects du régime d'importations ont été jugés contraires aux règles du commerce mondial, et a autorisé les États-Unis à imposer des sanctions d'une valeur totale de 178 millions d'euros sur les importations originaires de l'UE. Jusqu'à présent, l'UE n'est pas parvenue à réformer son régime pour le conformer aux exigences de l'OMC. Pascal Lamy juge pourtant cette tâche très simple: il suffit de trouver un régime qui convienne à l'Organisation mondiale du commerce et qui respecte les engagements internes et externes de l'Union.

Les États-Unis notamment se sont plaints de la discrimination que le régime communautaire exerce à l'encontre des importations des grandes plantations d'Amérique latine généralement détenues par les États-Unis et en faveur des bananes des anciennes colonies françaises et britanniques et des Caraïbes. Le ministre suédois du Commerce extérieur **Leif Pagrotsky** qui voudrait que la question gagne en priorité. Le Royaume-Uni, l'Espagne et la France veulent maintenir un soutien aux bénéficiaires ACP du régime (Afrique, Caraïbes, Pacifique) alors que les grands consommateurs européens de bananes (Autriche, Allemagne et Suède) demandent la fin de ce traitement préférentiel. Pour la Commission européenne, la solution la plus simple consisterait en un régime d'importations à droit tarifaire unique, mais le Royaume-Uni, la France, l'Espagne, l'Italie et le Portugal s'y opposent par crainte de voir les cultivateurs de bananes des Caraïbes, se convertir dans le trafic de drogue.

Club des Cinq

La réunion de Florence a eu lieu en même temps que celle des ministres de l'Agriculture des cinq grands (UE, États-Unis, Canada, Australie et Japon), le 1er octobre à Montréal, portant sur Seattle. Le ministre canadien de l'Agriculture **Lyle Vanclief** a prévenu qu'un récent recours à des mesures protectionnistes pour soutenir les agriculteurs contre la baisse des prix et la concurrence des importations pourrait rendre les futures négociations plus dures que lors du Cycle d'Uruguay. Le secrétaire américain à l'Agriculture **Dan Glickman** a exprimé un avis similaire, mais en écartant la possibilité que l'élection présidentielle de l'an 2000 aux États-Unis ne retarde les négociations. Si aucun accord n'a pu être dégagé de cette réunion informelle (qualifiée par le commissaire européen à l'Agriculture **Franz Fischler** de «*franche et ouverte*», les participants ont échangé des idées sur une gamme de sujets, dont une proposition japonaise de créer un comité de l'OMC sur les organismes génétiquement modifiés. Le Japon compte déjà exiger l'étiquetage des denrées alimentaires contenant des OGM, comme les nouvelles variétés de

maïs et de soya cultivées aux États-Unis. Les États-Unis dominent le marché des OGM mais la US Food and Drug Administration s'oppose à l'étiquetage obligatoire des denrées alimentaires contenant des OGM, estimant que leurs caractéristiques nutritionnelles ne diffèrent pas des cultures traditionnelles.

(La Lettre Sociale européenne - 203)(LC)

POLITIQUE DE LA VILLE : LES QUINZE MAINTIENNENT LE PRINCIPE DE SUBSIDIARITÉ

L'Union européenne a un rôle à jouer dans la politique de la ville, mais les Quinze considèrent qu'elle ne doit avoir aucune compétence législative en la matière. C'est ce qu'a constaté la présidence finlandaise à l'issue de la réunion informelle des ministres de la Ville et de l'Aménagement du territoire de l'Union, les 27 et 28 septembre à Kuopio. La présidence a souligné l'importance que revêt cette question pour les personnes âgées et pour un développement urbain durable mais, tout en se félicitant du concours des Fonds structurels et de l'Initiative URBAN, la ministre Suvi-Anne Siimes a insisté sur la dimension politique du problème. Les efforts prodigués par la Finlande n'ont toutefois pas été renforcés par le boycott de la réunion par l'Allemagne et l'Autriche, qui ont ainsi protesté contre l'absence de l'allemand comme langue de travail. Sept ministres seulement ont jugé nécessaire de se déplacer.

De par le principe de subsidiarité, la politique de la ville reste l'apanage des États membres, ce que les ministres présents à Kuopio ont jugé justifié malgré l'intégration économique croissante. L'échange d'informations et d'expériences à l'échelle communautaire est vitale pour résoudre des problèmes que tous les pays connaissent, ont néanmoins reconnu les quelques présents.

Logement des personnes âgées

Les ministres de la Ville et de l'Aménagement du territoire ont estimé que la meilleure manière de résoudre les problèmes de logement des personnes âgées consistait à leur apporter des services à domicile - domicile adapté à leurs besoins - même si chaque personne âgée vit dans un contexte différent. La ministre finlandaise du Logement, **Suvi-Anne Siimes**, qui présidait la réunion, a souligné que les personnes âgées devaient pouvoir vivre chez elles quel que soit le niveau de leur revenu. Elle a estimé que si bon nombre d'entre elles n'ont pas besoin d'un appui extérieur, la société devait prendre soin de celles qui sont en mauvaise santé, qui ont des ressources limitées ou qui éprouvent des difficultés pour trouver un logement adapté. L'installation d'ascenseurs, et d'autres moyens de réduire les barrières à la mobilité, peuvent réduire les contraintes des services de santé et d'aide sociale, ainsi que la demande de logements sociaux et de places en institutions, a poursuivi Mme Siimes, pour qui il est urgent d'accroître la production de nouveaux logements vu la hausse rapide du nombre de personnes âgées. Il ne peut être question de construire des logements spécialisés coûteux, mais de tenir compte de certaines choses qui peuvent rendre un logement sûr et plus commode à vivre, a conclu la ministre.